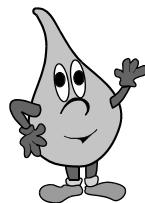


COTISATIONS

Tout le monde est-il à jour de sa cotisation ?



Pour les retardataires et pour tous ceux qui veulent rejoindre notre association, nous rappelons que la participation demandée est toujours assez modique (8 € pour l'adhésion courante) et nous permettra de constituer peu à peu un fonds de solidarité qui pourrait être fort utile en cas de nouvelle inondation.

**Merci à tous les adhérents
Et bienvenue à tous les nouveaux adhérents !**

INTERNET

Vous avez dit, "surfer sur la Marque" ?

Indispensable pour rester informé sur l'association. Voici le site internet de SOS Marque, ouvert depuis peu à ses adhérents, sympathisants et au reste du monde... Alors, sans plus attendre, connectez-vous dès à présent à l'adresse suivante :

<http://perso.wanadoo.fr/sos-marque/>

E-Mail : sos-marque@wanadoo.fr



SOS MARQUE

148, rue Nationale - Pont-à-Marcq 59710
Tél. 03.20.64.94.59 - 03.20.61.92.30 - 03.20.61.48.75

BULLETIN SEMESTRIEL

SOS MARQUE

JUIN 2003 - N° 3

SOMMAIRE

LE MOT DU PRESIDENT.....	2, 3
ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION	4
COMITE DE PILOTAGE	4
ETUDE HYDRAULIQUE	5
CURAGE DE LA 6 ^{ÈME} TRANCHE	6
PLUVIOMETRIE - DEBIT DE L'EAU	7
LES MARAIS	8
CONSEIL D'ADMINISTRATION - ASSEMBLEE GENERALE	9
LA TROISIEME MARCHÉ DE LA MARQUE	10
LA TROISIEME FETE DE LA MARQUE	11
LA MARQUE HIER	12, 13
LES PARTENAIRES	14, 15



Une si longue attente

Dans le bulletin N°1 de l'association paru en Juin dernier, nous annonçons, avec satisfaction, l'embauche d'un technicien de rivière, décidée à l'unanimité par le Comité de Pilotage, réuni pour la première fois le 19 Juin 2002, et nous précisons même en toutes lettres, à la page 6 :

“ Le poste pourrait être pourvu dès le mois de Septembre (2002) “

C'est tout au moins ce que l'on nous avait dit. Or, un an plus tard, au moment de la parution de ce troisième bulletin, ce technicien de rivière tant attendu n'est toujours pas embauché ... alors qu'il pouvait l'être.

Certes, la création d'un tel poste nécessite plusieurs démarches administratives, notamment auprès du Conseil Général, lequel va assumer dans un premier temps, la plus grande part des charges qui s'y attachent (80 % pendant un an, puis à taux dégressif). Mais il est néanmoins regrettable qu'un tel retard se soit accumulé au fil des mois, car c'est l'objet même de cette embauche qui apparaît ainsi compromise. En effet, dans le projet initial, les objectifs étaient clairement définis, prévoyant notamment *la participation à l'élaboration du plan d'entretien et de gestion de la rivière, puis, l'organisation et le suivi de la mise en oeuvre de ce plan (voir le bulletin N°1 en page 6).*

Il aurait donc été vraiment souhaitable que le futur spécialiste de la rivière puisse participer à toutes les réunions du Comité technique ainsi qu'à toutes celles du Comité de Pilotage et puisse suivre de bout en bout l'étude hydraulique menée par la SAFEGE depuis septembre 2002.

Et alors que l'étude s'achève, celui qui va devoir en assumer les conclusions et mettre en oeuvre les solutions qu'elle propose, n'est toujours pas là !

Et il nous tarde de le connaître...

COPPENS André
136, rue Nationale
Pont-à-Marcq
**Boucherie - Charcuterie
Traiteur**

**PERILLIAT
Jean-Marie**
Rue Nationale
Pont-à-Marcq
Cultivateur

LANNOY Gérard
Rue du Château
Tourmignies
Horticulteur

DECO AZUL
100, rue Nationale
Pont-à-Marcq
**Décoration
d'intérieur**

COUP D'OEIL
133, rue Nationale
Pont-à-Marcq
Opticien

**LEFEBVRE
Patricia et Philippe**
114, rue Nationale
Pont-à-Marcq
Bouquet Marquois

LE SULKY
112, rue Nationale
Pont-à-Marcq
Café - PMU

Sté AURA
132, rue Nationale
Pont-à-Marcq
Siège et Intérieur

LE MARYLAND
78, rue Nationale
Pont-à-Marcq
Café - Tabacs

**ESPACE
TECHNIQUE**
90, rue Nationale
Pont-à-Marcq
Electro-ménager

**DELATTRE
Dominique**
202 bis, rue Nationale
Pont-à-Marcq
Point Fleurs

**LE COUP
D'PATE**
120, rue Nationale
Pont-à-Marcq
Pizzeria

PARTENAIRES

Cette page de pub est offerte à tous les commerçants, artisans, cultivateurs, par gratitude pour tous les services qu'ils nous ont déjà rendus et qu'ils nous rendront encore...

DELEBASSEE
Elisabeth
Hameau de Drumez
Attiches
Produits de la Ferme

Nous remercions M. VANNIER
de Pont-à-Marcq qui met à
notre disposition ses
"Jeux anciens"
pour nos manifestations.

Source LOUISE
12 ROUTE DE valenciennes
Mérignies
Eau de table "Cristaline"

CAPRON Guy
60, rue de Pont-à-Marcq
Avelin
Pépinériste

LES DANIELS
171, rue Nationale
Pont-à-Marcq
Boulangerie
Pâtisserie

IMPRIMERIE
DUMONT
125, rue Nationale
Pont-à-Marcq

COUPET Yves
138, rue Nationale
Pont-à-Marcq
Boulangerie
Pâtisserie

DIADEME
COIFFURE
148, rue Nationale
Pont-à-Marcq
Salon mixte
et U.V.

CREDIT
AGRICOLE
102, rue Nationale
Pont-à-Marcq

BRICO MARCQ
154, rue Nationale
Pont-à-Marcq
Spécialiste
du bricolage

THIRIEZ
Gérard
12, rue de la Cheminé
Attiches
Produits de la Ferme

VALLET
Daniel
10, rue du
Général De Gaulle
la Neuville
Produit de la Ferme

C'est pourquoi, je m'apprêtais à faire part, dans ce mot d'introduction, de notre grande déception à tous, sur ce point précis... mais voilà que Roland m'apprend, de source sûre que deux ingénieurs hydrauliques ont été pressentis pour ce poste, que le choix de l'un d'entre eux a été entériné par le bureau de la CCPP lors de sa dernière réunion et que l'arrivée du technicien de rivière n'est plus qu'une question de jours ...

Ca, pour une bonne nouvelle, c'est une bonne nouvelle !

Et nous sommes tellement satisfaits de son recrutement que je vais même m'adresser directement à ce Monsieur Marque que nous attendons avec impatience depuis si longtemps, pour saluer son arrivée :

" Bienvenue, Monsieur Marque, nous vous attendions !

Nous ne vous connaissons pas encore, mais nous connaissons déjà le profil que vous devrez avoir, et nous savons le travail qui vous attend ...

Nous espérons que vous saurez très vite adhérer à un projet global auquel vous n'avez pas participé.

Nous souhaitons que l'équipe de la C.C.P.P.(qui sera votre employeur) mette tout en oeuvre pour que vous puissiez accomplir votre tâche avec cohérence et sans lenteur excessive, qu'elle vous donne les pouvoirs nécessaires pour faire avancer le dossier Marque dans les meilleures conditions et intervenir chaque fois qu'il sera nécessaire.

Nous entendons poursuivre notre action en étroite collaboration avec vous puisque vous serez, désormais, notre interlocuteur privilégié.

Nous attendons de vous que vous fassiez de la Marque une préoccupation essentielle dans les décisions politiques à venir et dans la vie quotidienne de tous les usagers.

Bref, nous vous souhaitons Bienvenue, Monsieur Marque.

Et en attendant votre arrivée imminente, je vous souhaite à tous, Mesdames et Messieurs les Adhérents ...

BONNES VACANCES !!! "

André JANSSEN
Président

L'essentiel de notre activité durant ces 6 derniers mois se répartit en quatre domaines :

- **Suivi de l'étude hydraulique.**

Analyse des rapports et autres documents fournis par le bureau d'études afin de donner notre avis sur les enquêtes de terrain ainsi que sur les données de base (pluviométrie, débitimétrie, topométrie) utilisées pour la modélisation hydraulique de la rivière et au dimensionnement des aménagements à réaliser.

- **Participation aux réunions du comité de pilotage et technique.**

- **Suivi des travaux de curage de la 6^{ième} tranche du contrat de rivière.**

- **Aménagements de retenues d'eau dans le bois des cinq tailles à Thumeries.**

Un moine a été installé par nos soins sur le courant de Thumeries.

Un second est à l'étude : un projet d'aménagement sera proposé au Conseil Général du Nord, propriétaire du bois, pour obtenir son autorisation avant de passer à sa réalisation par notre association .

Une rencontre ONF - CCPP - SOS Marque a permis d'officialiser la retenue du parking des neufs prés dans la forêt de Phalempin; l'aménagement réalisé par notre association à titre expérimental sera remplacé par un équipement plus adapté.

Une barrière, pour interdire l'accès au parking les jours d'inondation, sera installée à l'entrée de la drève.

Comité de Pilotage

Depuis notre dernier bulletin d'information (décembre 2002) deux réunions se sont tenues :

- **Réunion du 15 janvier 2003**

Le point principal de cette réunion était la présentation, par le bureau d'études SAFEGE du rapport de la phase 1 de l'étude hydraulique.

Ont aussi été abordés :

- ✓ Le curage de la 6^{ème} tranche
- ✓ L'embauche du technicien de rivière
- ✓ Les aménagements en forêt de Phalempin et dans le bois des cinq tailles

- **Réunion du 20 mars 2003**

Rapport par la SAFEGE de la phase 2 de l'étude hydraulique

- **Réunions du comité technique**

Le comité technique s'est réuni le 30 avril pour prendre connaissance des premières propositions d'aménagement du bureau d'études.

Au cours de cette réunion, il est apparu qu'il ne serait pas possible d'examiner sérieusement toutes les préconisations en une seule rencontre. Il a donc été décidé de répartir les communes en trois groupes et trois réunions d'une demi-journée (14 et 15 mai) se sont tenues.

On remarque au passage que l'orthographe du mot " La Pétry " a évolué au fil du temps, devenant finalement " La pétrie ", et que l'orthographe du mot Wasqual, s'est d'abord compliquée en Wasquehal, puis s'est simplifiée en " Wacca "... à ne pas confondre avec la ville de Wasquehal, là où la rivière devient canal avant de traverser Marcq-en-Baroeul, puis se jeter dans la Deule à Marquette.

Quant aux sources " officieuses ", elles donnent naissance à des courants qui ne sont, en fait, que des " affluents " rejoignant tous la rivière en aval de La Pétrie.

Parmi les principaux affluents, on doit surtout noter par ordre d'entrée en scène :

- ✓ le courant de Thumeries, appelé aussi " le courant Béghin " qui provient, comme son nom l'indique, de Thumeries
- ✓ le courant de la Neuville, qui prend sa source dans la forêt de Phalempin
- ✓ le courant du roseau d'Avelin, qui vient du bois de la Becque à Avelin
- ✓ le courant de la Petite Marque, enfin, qui naît à la Fontaine Saint Jean, sur les hauteurs de Mons-en-Pévèle, et qui se jette dans la Marque à l'entrée de Pont-à-Marcq derrière le collège Françoise Dolto, après avoir traversé Mérygnies.

Lors des recherches entreprises à la fontaine Saint Jean en 1979, on exhuma une pierre bleue de 1m sur 1m50 épaisse de 7 cm et en dessous de cette pierre bleue, on découvrit...

...une pièce de monnaie datant de l'ère médiévale.

A propos de la " Petite Marque ", il ne faudrait pas que les riverains s'imaginent avoir l'exclusivité de cette appellation puisque du côté de Willems/Hem, on repère la présence d'une deuxième " Petite Marque ", et dans le livre de Paul Delsalle ("Histoire de la vallée de la Marque") il est même question d'une troisième " Petite Marque " qui se situerait du côté de Templeuve... mais que nous n'avons pas encore, pour l'instant, localisée.

A noter enfin, que selon leur situation dans le bassin versant, les affluents de la Marque changent leur appellation : en amont, il s'agit de " courants ", en aval, il s'agit de " riez " ou encore de " rus ".

C'est tout pour aujourd'hui... Mais nous verrons la suite dans le prochain numéro.



Une page d'histoire ...

... et de géographie

RETOUR AUX SOURCES

Dans le bulletin précédent, nous nous étions penchés sur le nom de notre rivière et sur son origine ; aujourd'hui, nous allons nous pencher sur son lit.

D'où provient cette eau qui coule en abondance et parfois nous inonde ?

Mais à ce sujet, c'est un peu la bouteille à l'encre car les avis sont très partagés, et il est difficile de s'y retrouver. En effet, depuis des lustres, il s'est répandu l'hypothèse selon laquelle la Marque aurait des sources multiples : une source **officielle**, et donc, plusieurs autres sources officieuses.

Encore aujourd'hui, cette thèse est revendiquée par certains et lors de la première (et unique) réunion du Comité Consultatif (l'ancêtre de notre Comité de Pilotage) elle avait été évoquée par le directeur de la C.C.P.P. Un document datant de la fin du XVIII^{ème} siècle établissait précisément que *“ la rivière tirait ses premières eaux des sources des hauteurs de Phalempin, de Mons-en-Pévèle et de Mérignies, près de Marque-en-Pévèle où cette rivière prend son nom ”*.

Ce n'est qu'au milieu du XIX^{ème} siècle qu'un autre document concernant la description des paroisses du diocèse de Tournai précisait que *“ la Marque commence à La Pétry, au fossé nommé Blahonnière, va passer à Wasqual, puis, recevant des ruisseaux des bois de Vendôme, va séparer Attiches de Mons-en-Pévèle, jusqu'à Tourmignies ”*.

C'est bien la thèse que nous retenons aujourd'hui :

La source de la Marque est localisée à La Pétrie et commence réellement son cours à Wasquehal, c'est-à-dire, à l'endroit exact où nous nous retrouverons pour la marche que nous organisons le Dimanche 29 Juin au matin (*voir page 10*).

Nous vous rappelons que l'étude a débuté en septembre 2002 et qu'elle est découpée en quatre phases :

- 1^{ère} PHASE - Enquêtes de terrain, relevés topométriques, acquisition de données hydrologiques (pluviométrie, débit)
- 2^{ème} PHASE - Modélisation informatique du fonctionnement hydraulique de la rivière. Celles-ci sont achevées.
- 3^{ème} PHASE - “ propositions d'aménagement ” en cours...

Pour chaque secteur ayant subi des inondations, des solutions sont proposées pour se prémunir contre les débordements de fréquence décennale (décembre 2000) ou supérieure si possible. Vouloir se protéger contre une inondation de fréquence centennale n'est peut être pas techniquement réalisable et représenterait un coût très important.

Il faut distinguer deux types d'inondation :

- Les inondations dues au **ruissellement** de la pluie sur des terrains en pente (Cobrieux, Wanehain, Tourmignies). En plus des mesures générales de lutte contre le ruissellement concernant essentiellement les pratiques agricoles, des mesures adaptées à chaque secteur sont préconisées :
 - ✓ Mise en place de haies au travers de la pente.
 - ✓ Création de fossés enherbés pour augmenter la capacité de rétention, ralentir et guider le ruissellement.
- Les inondations par **débordement** de la rivière. Dans ce cas, ce sont des zones de rétention d'eau qui sont préconisées essentiellement en amont du bassin versant, mais des digues pour protéger des habitations, le curage de certains secteurs ou le redimensionnement de ponts peuvent être aussi proposés.

Toutes les propositions d'aménagement ont été soumises au comité technique ainsi qu'à toutes les communes pour demander leur avis avant de les simuler avec le modèle hydraulique afin de déterminer leur impact sur les hauteurs d'eau atteintes et savoir si elles seront suffisantes pour se prémunir contre les inondations de fréquence décennale.

Un programme de travaux et les coûts correspondants sera proposé.

- 4^{ème} PHASE - La "Synthèse de l'étude" fera l'objet d'un rapport définitif remis au maître d'ouvrage (C.C.P.P.).



Entre l'autoroute A23 à Péronne en Mélançois et la RD 145 Fretin - Templeuve les travaux de curage, interrompus mi-novembre pour des raisons climatiques après réalisation d'un tronçon de 800m sur 2700m prévus, ont repris mi-mars et sont terminés. Des renforcements de berges ont aussi été réalisés, essentiellement dans les coudes de la rivière, ils ne seront pas suffisants pour résoudre le problème d'instabilité et d'effondrement des berges rencontré durant le curage et dont les causes sont :

- ✓ La nature du terrain.
- ✓ Une pente trop forte des berges.
- ✓ Le curage avec une pelle travaillant d'un seul côté de la rivière ce qui fragilise la berge opposée.
- ✓ Le minage des berges par les rats musqués.
- ✓ Les infiltrations d'eau.



La revégétalisation naturelle des berges devrait améliorer la situation. Après curage le niveau d'eau a baissé de 70cm environ, et pour un niveau bas de la Marque les marais sont plus hauts de plus d'un mètre que la rivière ce qui peut constituer un risque d'effondrement des berges dû à la pression de l'eau du marais. Après assèchement des 12 000 m³ de boue retirés de la rivière, le bassin de confinement sera recouvert de terre végétale et planté d'arbres.

LA TROISIEME FETE DE LA MARQUE Le dimanche 29 juin 2003



Au Programme

de 8h30 à 12h00 - **LA MARCHE**

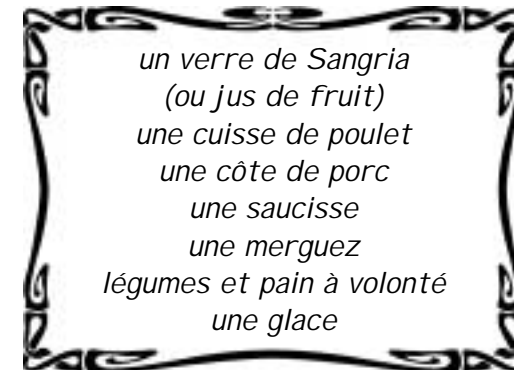
à 12h30 - **REPAS CHAMPETRE**

à 15h00 - **ANIMATIONS DIVERSES**

(canoë, ballade en poney, pêche, jeux...)

Au Menu

Le repas champêtre comprend



AMBIANCE CONVIVIALE DANS LA PATURE A JEAN MARIE PERILLIAT
(derrière le Collège Françoise Dolto à Pont-à-Marcq, sous chapiteau)

MANIFESTATIONS

LA TROISIEME MARCHE DE LA MARQUE

**Dimanche 29 juin 2003
de 8h30 à 12h00**



8h30 Rassemblement sur le parking du collège Françoise Dolto à Pont-à-Marcq

8h45 Départ en voiture vers la Source de la Marque au hameau de Wasquehal (commune de Mons-en-Pévèle).
Un service de transport est organisé comme l'an dernier pour ceux qui n'ont pas de voiture

9h00 Départ de la marche : on longe la rivière pendant un moment, puis on pénètre dans le BOIS DES CINQ TAILLES.
Découverte des fameux étangs Béghin qui constituent assurément, l'un des joyaux cachés de notre région de la Pévèle.
Un membre de l'association " Nature et Vie " sera présent sur le site pour vous aider à reconnaître les oiseaux.

10h45 Halte-repos à la ferme Delebassée, où l'on vous servira une petite collation : café ou chocolat chaud, petit pain au chocolat...

12h00 Retour à la Source : Récupération des voitures.

Une participation de 1 € symbolique sera proposée à chaque marcheur



Le parcours s'étend sur 7 km environ.
Mais la Vanette du Président accompagnera le groupe de bout en bout

Les chiens (tenus en laisse) sont les bienvenus



RENSEIGNEMENTS

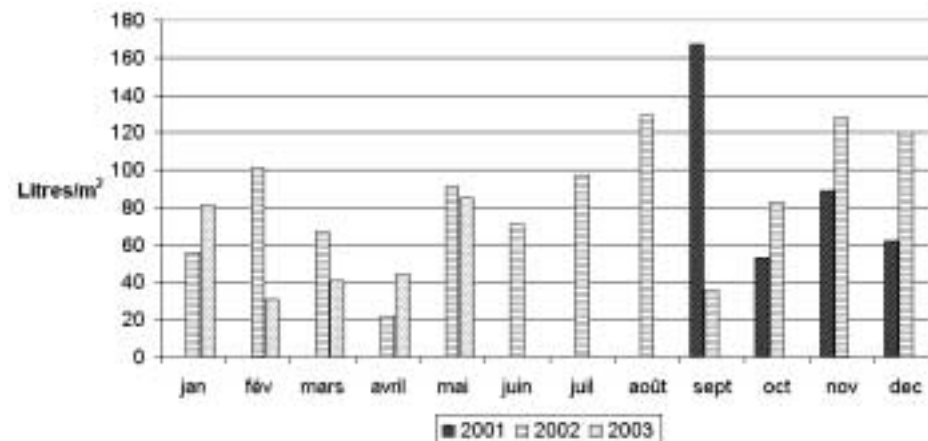
SOS MARQUE

148, rue Nationale 59710 Pont-à-Marcq
Tél : 03 20 61 48 75 ou 03 20 64 94 59

PLUVIOMÉTRIE

A chaque bulletin nous vous communiquerons la pluviométrie d'une commune différente. Dans ce numéro, nous vous exposons les relevés sur 3 ans de la commune de :

PONT-A-MARCQ



LE DÉBIT DE L'EAU

Le débit est la quantité d'eau évacuée par une rivière, il s'exprime en mètres cubes par seconde (m³/sec). Deux stations hydrologiques (Pont à Marcq et Bouvines) mesurent les débits de la Marque amont.

Le bureau d'études calcule, en utilisant les données pluviométriques, les débits pour des crues théoriques de type décennal (10 ans), vicennal (20 ans) et centennal (100 ans). Ils serviront dans le modèle hydraulique pour dimensionner les bassins de rétention et se prémunir contre les inondations d'une période de retour donnée (10, 20, ou 100 ans)

Débits en m³ / seconde

	Crue décennale	Crue centennale	Juillet 2000	Décembre 2000
Pont à Marcq	7,7	15	6,8	8
Bouvines	6,9	23,2	3,6	8

On remarque que la crue de décembre 2000 était proche d'une crue décennale. En juillet 2000 les marais, en retenant l'eau de la Marque, ont écrêté la crue ce qui explique le débit à Pont à Marcq supérieur à celui de Bouvines.

LES MARAIS

Les marais de Péronne en Mélançois, Fretin, Ennevelin et Templeuve étaient autrefois des zones humides où les eaux de la Marque pouvaient s'épandre puis s'en retirer. Elles n'étaient pas constamment recouvertes d'eau et des bêtes pouvaient y paître à certaines périodes de l'année. Ces zones servaient de bassin de rétention permettant d'écrêter les crues et préserver l'aval du bassin versant des inondations.

Avec la construction de la ligne de chemin de fer (Lille - Valenciennes) et de l'autoroute ainsi que le dépôt de remblais, des digues ont été créées entre la Marque et la zone humide gênant le retour de l'eau vers la rivière après débordement d'où la formation des marais.

Avec le temps ils se sont envasés, leur capacité de stockage s'est fortement réduite diminuant ainsi leur fonction d'écrêtement de crues. C'est pour éviter de voir apparaître la vase avec tous les désagréments qui en découlent (moustiques, odeurs), qu'un niveau élevé du marais est maintenu.

Cette zone de stockage est indispensable dans la gestion hydraulique du bassin versant, une concertation entre les parties concernées est nécessaire pour envisager un curage des marais afin de redonner à cette zone sa capacité maximale de stockage mais aussi pour que les aménagements qui sont envisagés (promenades, postes d'observation) soient réalisés sur un espace propre.



Notre association réunit, 4 fois l'an, son C.A. constitué de 15 membres :

- ✓ 6 membres du bureau exécutif
- ✓ 9 administrateurs.

Ces réunions permettent, non seulement d'informer nos administrateurs sur toutes les actions menées, mais également d'obtenir leur avis sur des démarches à entreprendre ou des actions à engager.

Ils sont ainsi nécessairement informés de l'évolution du dossier "Marque" que le bureau exécutif suit en participant notamment avec les élus, la C.C.P.P. et le Conseil Général, à toutes les réunions.

Nous débattons, en outre, sur les idées de chacun, nous permettant d'être ainsi très concis et concrets dans nos propositions et actions visant pour l'instant à réduire, voire à endiguer les risques d'inondations.

Il y est également débattu des manifestations festives ayant pour but de récolter des fonds et faire pérenniser la vie de notre association en la faisant connaître d'un plus grand nombre.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Notre assemblée générale, qui s'est tenue le 31 janvier, a été couronnée de succès ; l'assistance fut nombreuse malgré les mauvaises conditions atmosphériques (neige abondante) et nous nous en sommes réjouis.

Nous avons bien sûr fait le point de nos activités de l'année 2002, tenant ainsi informés nos adhérents de l'ensemble de l'évolution du dossier "Marque" et voté la nouvelle composition du conseil d'administration.

Elle s'est terminée par le pot de l'amitié.

